



Institut d'histoire moderne
et contemporaine
UMR 8066



Être doctorant·e à l'Institut d'histoire moderne et contemporaine en 2024-2025



Un guide rédigé par les représentant·e-s des doctorant·e-s





Présentation

Septembre 2024

Bienvenue à toutes les nouveaux et nouvelles doctorant·e·s qui rejoignent l'IHMC cette année, et bonne rentrée à toutes les autres !

Comment demander des financements au laboratoire, dans quelle bibliothèque travailler, de quelles ressources disposez-vous ? Vous trouverez les réponses dans ce guide, avec plein d'autres informations sur le laboratoire de recherche !

Vos représentant·e·s

Adresse commune : conseil.ihmc.doctorants@univ-paris1.fr

Vous pouvez aussi nous contacter individuellement si vous le préférez :

Costanza Lugnani (Paris 1) : Costanza.Lugnani@univ-paris1.fr

Tobias Wagemann (ENS, suppléant) : tobias.wagemann@psl.eu

Johanne Perrin (ENS) : johanne.perrin@ens.psl.eu

Zoé Peuch-Lestrade (Paris 1, suppléante) : zoe.peuch-lestrade@univ-paris1.fr

Twitter : @Doctr_e_s_IHMC

N'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes à votre disposition !

Sommaire

Les rendez-vous de l'année 2024-2025.....	p. 4
Le parcours doctoral, entre l'IHMC et votre école doctorale.....	p. 7
Les ressources à votre disposition (dont les financements).....	p. 9
Les engagements des doctorant·es.....	p. 12
Faire face aux situations de harcèlement.....	p. 13
Contacts.....	p. 14



Les rendez-vous 2024-2025

Plusieurs temps forts à Paris

Plusieurs temps forts du laboratoire nécessitent tout particulièrement la présence des doctorant·e·s de l'IHMC :

- **La journée de rentrée** : vendredi 22 novembre. 14h00: **visite des locaux** ENS puis Paris 1. 16h00 : **réunion au CRHM (Paris 1)** avec la direction & la secrétaire générale de l'IHMC. 17h00 : **pot de bienvenue**, les ancien·ne·s sont aussi convié·e·s ! La journée permet aux doctorant·e·s de se présenter, de connaître les ressources et le fonctionnement du laboratoire, de rencontrer la direction & la secrétaire générale, ainsi que leurs représentant·e·s au conseil de laboratoire et leurs collègues.
- **Le renouvellement d'un binôme de représentant·e·s des doctorant·e·s en juin 2025**. Les élections seront organisées par voie électronique plus tard dans l'année. N'hésitez pas à présenter votre candidature !
- **Les AGs du laboratoire** : la première a eu lieu le mardi 15 octobre, à l'ENS. Les suivantes auront lieu en février et en juin 2025. Les dates ici : <https://ihmc.ens.psl.eu/organisation-ihmc#calendrier>.
- **Le séminaire commun de l'IHMC** : il se compose de plusieurs demi-journées d'étude par an. C'est un temps fort du laboratoire auquel les doctorant·e·s sont pleinement associé·e·s. Cette année, il est intitulé « Quelques usages de la correspondance aux époques moderne et contemporaine ». La prochaine séance aura lieu le vendredi 29 novembre, de 9h30 à 13h (ENS, 45 Rue d'Ulm, Salle Celan).
- **La journée d'étude des doctorant·e·s** : Organisée par les doctorant·e·s de l'IHMC, avec le soutien des chercheur·se·s du laboratoire, elle aura lieu en juin 2025.

L'atelier doctoral de l'IHMC

Ne manquez pas l'atelier doctoral de l'IHMC : pratiques, méthodes, outils et petits conseils utiles pour la thèse. Organisé par des doctorant·e·s, ce séminaire a lieu un jeudi par mois de 18h à 20h en alternance SORBONNE (CRHM, esc. R, porte « Salle Perroy », 2e étage, fond du couloir, G 678) et **ENS** (salle de l'IHMC, escalier D, dernier étage).

Chaque séance se déroule en deux parties :

- Discussion autour d'un aspect méthodologique important de la thèse (organiser son temps, s'insérer dans la vie de labo, participer à des activités scientifiques, préparer un séjour en archive, gérer les campagnes ATER, etc.) avec l'intervention d'un·e chercheur·s·e confirmé·e du laboratoire partageant son expérience ;
- Présentation par un·e doctorant·e de ses travaux (projet de thèse, plan...), avec discussion collective en présence d'un·e chercheur·se du laboratoire, travaillant sur des thématiques proches de celles du ou de la doctorant·e.

Ce séminaire est indispensable pour les doctorant·e·s en première année: il permet de se réunir régulièrement, d'entretenir des contacts, de faire la connaissance d'autres membres plus avancés du laboratoire et d'échanger de nombreux conseils essentiels.

Un apéro est organisé à l'issue de chaque séance !

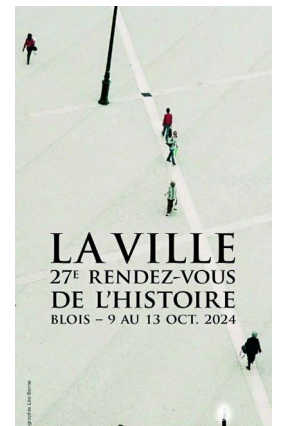
Il est possible, en cas d'éloignement géographique, de suivre l'Atelier doctoral en visio-conférence.

Deux temps forts hors les murs

Rendez-vous de l'histoire de Blois

Pour permettre aux doctorant·e·s de l'IHMC d'assister aux rendez-vous de l'histoire de Blois à moindre coût, le conseil de laboratoire permet aux représentant·e·s de réserver un logement collectif aux abords de la ville pour deux nuits à Blois. Depuis ce lieu, il est possible de rejoindre facilement le centre de Blois et d'aller écouter les interventions pour le week-end.

Il est aussi possible de se faire payer l'aller/retour en train, même pour celles et ceux qui ne resteraient pas dormir. La réservation doit alors impérativement passer par le laboratoire. Nous contacter.



Les doctorant·e·s hors les murs Séjour scientifique et culturel, date à définir

Un week-end doctoral s'est déroulé les 13 et 14 mai 2023 à Grez-sur-Loing (77), intitulé « Rendez-vous en source inconnue ». Il a permis de mieux nous connaître et de favoriser les échanges entre nous et des membres titulaires du laboratoire. Ce moment de convivialité entre doctorant.e.s et membres titulaires a permis de nous présenter mutuellement nos sujets de thèse à travers une source de notre corpus, mais également de travailler autour d'une thématique commune : les sources de l'historien.ne. Un week-end doctoral similaire pourra être imaginé pour l'année 2024-2025.

Opcit! le podcast de l'IHMC



Tenu par les doctorants, doctorantes, chercheurs et chercheuses du laboratoire, ce podcast met en avant la recherche historique des membres de l'IHMC, pour les historiens et historiennes mais également pour les passionné·e·s !

À chaque émission son invité, ainsi que sa carte blanche, dans laquelle un membre du laboratoire présente rapidement un sujet entre histoire et pop-culture (<https://ihmc.ens.fr/op-cit-podcast-ihmc.html>).

Disponible sur toutes les plateformes d'écoute !



Les rendez-vous 2024-2025

Programme de l'Atelier doctoral

Séminaire mensuel ayant lieu en alternance à la Sorbonne & à l'ENS, 18 h – 20 h

Sorbonne : CRHM, esc. R, porte « Salle Perroy », 2e étage, fond du couloir, G 678.

ENS : salle de l'IHMC, escalier D, dernier étage.

Organisé par : Coline Keff, Yoann Paysserand, Zoé Peuch-Lestrade et Oliver Verhaegen

Lien : <https://ihmc.ens.psl.eu/-atelier-doctoral-ihmc-2024-2025-.html>

Jeudi 21 novembre, 18 h – ENS

« *Vivre sa thèse* »

avec Côme SIMIEN et Juliette RONSIN

Jeudi 19 décembre, 18 h – CRHM

Programme à confirmer

Jeudi 16 janvier, 18 h – ENS

« *Missions et publications* »

Jeudi 20 février, 18 h – CRHM

« *Se financer pendant et après la thèse (ATER, contrat, bourses de mobilité, prix)* »

Jeudi 20 mars, 18 h – ENS

« *Corpus et réseaux* »

Jeudi 24 avril, 18 h – CRHM

« *Publier et communiquer durant la thèse* »

Jeudi 22 mai, 18 h – ENS

« *Finir sa thèse* »

Pour rester informés des dernières évolutions du programme, n'hésitez pas à vous référer régulièrement à la page du séminaire (ou référez-vous aux mails que les organisateurs vous enverront avant chaque séance!)



Le parcours doctoral

Un parcours tracé entre deux tutelles

Tout·e doctorant·e dépend de deux tutelles : de son laboratoire de recherche, ici l'Institut d'histoire moderne et contemporaine (IHMC) ; et de son école doctorale (ED), ici soit l'ED d'histoire de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (ED 113), soit l'ED transdisciplinaire lettres/sciences de l'ENS (ED 540).

Le laboratoire fournit l'encadrement scientifique et la formation doctorale de spécialité des doctorant·e·s (séminaires, etc.). D'une manière générale, l'IHMC a en charge les conditions de travail des doctorant·e·s. Ceux-ci en sont membres statutaires non-permanents. À égalité avec les autres chercheur·se·s et enseignant·e·s-chercheur·se·s, iels siègent en assemblée générale et sont représenté·e·s au conseil de laboratoire (2 élus et 2 suppléants pour 30 mois).

L'école doctorale s'occupe de toute l'organisation administrative du doctorat (inscription, diplôme, comité, année de césure) et la formation obligatoire commune aux doctorant·e·s.

Qu'est-ce que l'IHMC ?

L'Institut d'histoire moderne et contemporaine (IHMC) est une unité mixte de recherche (UMR 8066) placée sous tutelle du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), de l'ENS et de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il relève de **2 laboratoires d'excellence (LabEx)**, soutenant la recherche collective sur une thématique scientifique donnée : LabEx TransferS et LabEx HaStec (Histoire et anthropologie des savoirs, des techniques et des croyances).

Le laboratoire est actuellement structuré en **six axes de recherche, nouvellement formulés (2023-2027)** :

- Opérations d'écriture et pratiques de gouvernement (axe 1),
- Révolution(s) (axe 2),
- Arts et patrimoines (axe 3),
- Environnements et savoirs (axe 4),
- Populations, circulations, migrations (axe 5),
- Guerre, conflits, dominations (axe 6).

L'IHMC est fondé en 1978 comme unité propre du CNRS et installé à l'ENS, sous la direction de Jean-Marie Mayeur. Il devient une unité mixte en 1999. En 2014, sous la direction de Christophe Charle, l'IHMC, informellement appelé « canal historique » fusionne avec l'équipe de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne « Modernités et révolutions » dirigée par Bruno Belhoste, elle-même issue du rapprochement opéré de 2006 à 2008 entre trois équipes dotées d'une forte identité (le Centre de recherche d'histoire moderne, CRHM, fondé en 1971 par Pierre Goubert et Marcel Lachiver ; l'Institut d'histoire de la Révolution française, IHRF, fondé en 1937 par Georges Lefebvre, intégré à l'IHMC en 2016 ainsi que sa bibliothèque ; le Centre d'histoire des sciences et d'histoire des techniques, CH2ST, issu entre autres du Centre d'histoire des sciences et mouvements intellectuels fondé par Jacques Roger en 1976).



Le parcours doctoral

L'ED 113 à Paris 1 Panthéon-Sorbonne

L'ED 113 est une structure bien implantée à la Sorbonne, au site internet généreux en informations, et qui dispose de son propre vademecum (voir ci-dessous).

Les financements de l'ED 113 pour les doctorant·e·s sont directement versés à l'IHMC, mais de nombreuses annonces de financements extérieurs, de bourses, de contrats post-doctoraux et autres transitent par le biais de sa mailing-list. Il faut donc activer sa boîte mail d'étudiant·e pour les recevoir. L'école doctorale met à disposition une **série de formations** intégrées au « parcours doctoral » ; elle organise aussi 2 fois/ans des journées d'étude qui donnent lieu à publication *Hypothèse* (revue à comité de lecture disponible sur Cairn) et une école d'été.

Les inscriptions et réinscriptions, l'organisation des comités de suivi, de la soutenance relèvent de l'école doctorale. Il faut donc prendre contact avec elle à ces sujets.

Contacts

Bureau : 17, rue de la Sorbonne – Bureau F631, esc. M, 2e étage
Tél. + 33 (0)1 40 46 27 70 – ecole.doctorale113@univ-paris1.fr

École doctorale : <https://ed-histoire.panthéonsorbonne.fr>

Les représentant·e·s des doctorant·e·s de l'ED : doctoranted113@univ-paris1.fr

L'ED 540 à l'École normale supérieure

L'ED transdisciplinaire **Lettres, Arts, SHS (ED 540)** a été créée en 2010 à l'ENS. Elle est pluridisciplinaire : l'histoire moderne et contemporaine y est présente avec la philosophie, la géographie, le droit, les arts visuels.

Elle propose **des formations**, structurées par un « plan de formation », et diffuse des informations auprès de ses doctorant·e·s. La FAQ du site, très complète, tient lieu de *vademæcum*. Les doctorant·e·s de l'ED540 organisent des séminaires.

Ce n'est pas l'ED qui s'occupe de la soutenance, mais un autre service, le « pôle des thèses ». Depuis 2018, tous les bureaux liés au doctorat et à la recherche en Lettres et SHS à l'ENS sont regroupés dans le pôle « Recherche Lettres », qui comprend une salle de travail équipée pour les doctorant·e·s.

Contacts

Bureau : 45, rue d'Ulm, 2e étage, escaliers B-C, couloir jaune.
Tél. + 33 (0) 1 44 32 21 98 – secretariat.ed540@ens.fr

École doctorale : <https://ed540.ens.psl.eu> | Pôle des thèses : doctorat@ens.psl.eu

Les représentant·e·s des doctorant·e·s de l'ED : representant.e.s.ed540@ens.fr

Important. En cas de maladie longue durée ou de grossesse, nous vous invitons à entrer en contact avec votre ED. Des temps de report sont prévus pour ces types de situation.



Les ressources

L'IHMC est une unité très active, dont les locaux sont répartis entre l'ENS, la Sorbonne, le Centre Mahler et la rue du Four. Les doctorant·e·s qui y sont rattaché·e·s ont accès de droit à de nombreuses ressources. Celles que nous présentons ci-dessous sont accessibles à toutes les doctorant·e·s, quel que soit leur statut professionnel (contrat doctoral ou non) et leur établissement d'inscription. Elles concernent la visibilité des doctorant·e·s, des espaces de travail, des financements.

L'ensemble des doctorant·e·s peut **siéger aux assemblées générales et est représenté au conseil de labo** par 2 titulaires et 2 suppléant·e·s élu·e·s pour 30 mois.

N'hésitez pas à nous contacter pour proposer des idées au conseil de laboratoire ou pour faire remonter tout problème.

Au sein du laboratoire

Possibilité de demander des **supports de communication** : affiche, captation vidéo, diffusion d'annonces auprès de la communauté scientifique, cartes de visite.

Contact :
Alexis Darbon
(alexis.darbon@univ-paris1.fr).

Animation de la recherche

Le site internet du laboratoire offre à chacun·e **une page personnelle**, outil utile pour la construction d'une identité scientifique.

Création : contactez Alexis Darbon
(alexis.darbon@univ-paris1.fr).

Page internet

Des **ressources en ligne** sont disponibles **via vos institutions de rattachement**

Paris 1 : <https://catalogue.univ-paris1.fr>

ENS : <https://catalogue.bib.ens.psl.eu/>

Pour toutes, accès aux ressources CNRS :

- créer un compte sur sesame.cnrs.fr (avec l'adresse mail donnée pour l'inscription sur le site IHMC)
- connexion sur <https://bib.cnrs.fr> avec les identifiants sesame.

Ressources numériques

Au laboratoire (ENS, esc. D, 3^e étage) : accès à la salle de reprographie, avec ordinateur, photocopieuse et imprimante.

Au CRHM (Sorbonne, galerie Dumas, esc. R, porte Salle Perroy, 2^e étage, fond du couloir, G 678) accès à un ordinateur, une imprimante, un photocopieur.

Imprimer, photocopier

Les espaces de travail

SORBONNE CRHM

La bibliothèque du Centre de recherche en histoire moderne est dotée d'un important fonds sur l'Ancien Régime en Europe en histoire politique, sociale, culturelle et religieuse.

Elle est réservée aux doctorant-e-s (ENS & Paris 1) **les lundis, mardis, mercredis et vendredis.**

La clé est accessible à l'entrée, dans une boîte à clé. Pensez bien à remettre la clé dans la boîte lorsque vous êtes le dernier à sortir!

À la Sorbonne.

Galerie Dumas, escalier R. Au 2^e pallier passer la porte qui indique Salle Perroy. Au 2^e pallier à nouveau, prendre le couloir indiqué Salle Perroy jusqu'au fond, G 678.

Resp. : Thomas Corpet,
thomas.corpet@univ-paris1.fr

ENS Bureau des doctorant-e-s de l'IHMC

Les doctorant-e-s (ENS & Paris 1) bénéficient d'un bureau dans les locaux ENS de l'IHMC. Il contient un poste avec ordinateur relié à la photocopieuse, un autre avec écran et connectiques et une table ronde.

Il est ouvert du lundi au vendredi (9h-20h). La clef se récupère à l'accueil, en laissant en dépôt une carte ENS ou Paris1. Elle doit être rendue à l'accueil ou, s'il est fermé, à la loge. Registre de présence à signer dans le bureau.

À l'École normale supérieure.

Escalier D, dernier étage, salle CD 330. Bien fermer le velux (et la porte) en partant.

Pour tout besoin hors horaires normaux, adresser un mail préalable à la direction avec la secrétaire générale en copie, et attendre leur validation.

Autres lieux de travail et bibliothèques spécialisées

Bibliothèque de l'IHRF

La bibliothèque de l'Institut d'histoire de la révolution française, dispose d'un fonds documentaire important.

Accès : Sorbonne, escalier C, 3^e étage, bureau G018.

Ouverture :

- lundi & mardi : 14 h-17 h 30,
- mercredi : 9 h 30-13 h & 14 h-17 h 30,
- jeudi : 9 h 30-13 h,
- vendredi : 9h30-13 h & 14 h-17 h 30.

Contact : Thomas Corpet,
thomas.corpet@univ-paris1.fr

Bibliothèque du CH2ST

La bibliothèque du CH2ST est spécialisée en histoire des sciences, des techniques et des idées.

Accès : 9 rue Malher, 4^e arrt 5^e étage

Ouverture :

- jeudi 9 h 30-13 h puis 14 h-17 h 30.

Contact : Thomas Corpet,
thomas.corpet@univ-paris1.fr

Bibliothèques de l'ENS

Plusieurs bibliothèques peuvent intéresser les doctorant-e-s de l'IHMC à l'ENS : la bibliothèque Lettres, 45 rue d'Ulm (histoire, lettres anciennes & modernes) ; celle du 48 bd Jourdan (géographie, sociologie, géopolitique), celle du CAPHÈS, 29 rue d'Ulm (histoire des sciences), etc.

Informations :

<https://bib.ens.psl.eu/>

Condition : Les doctorant-e-s de Paris 1 peuvent obtenir une carte bibliothèque de l'ENS, en faisant une demande auprès du laboratoire.

Il est en outre possible de demander la **réservation de salles à l'ENS pour un séminaire, une journée d'étude ou un colloque.** Pour cela, il faut contacter les gestionnaires de l'IHMC.



Les ressources

Les demandes de financements

La direction de l'IHMC insiste sur la nécessité de respecter une par une les différentes étapes pour les demandes de financement afin que celles-ci puissent aboutir. Si vous avez le moindre doute ou une question, **n'hésitez pas à nous contacter.**

1. La recherche préalable

Avant d'engager tout frais pour un déplacement, un événement scientifique, etc., **il est obligatoire de faire une demande auprès du conseil de laboratoire.** Le laboratoire ne rembourse pas les frais avancés si vous n'avez pas obtenu d'autorisation préalable à la dépense. Essayez de les anticiper le plus possible !

Comment procéder ? Dès que vous savez que vous devez engager des frais, **commencez à prospecter** pour budgéter les prix des différentes prestations (transport, hébergement...). Il ne faut surtout pas engager de dépense de votre part, car si la prestation était refusée, vous ne seriez pas remboursé-e !

Pour les demandes de transports (nationaux ou internationaux ayant pour point de départ et de retour la France) et de logement (pour les missions réalisées sur le territoire national et dans la plupart des pays étrangers), il faut absolument utiliser la plateforme Amplitudes si vous êtes doctorant-e Paris 1 (accessible depuis l'ENT de l'université), et la plateforme Goelette si vous êtes doctorant-e ENS (en passant par Daniela Ciacciofera). Seules les estimations fournies par ces plateformes seront recevables pour la demande de financement (ce qui vous protégera également si les frais venaient à être augmentés par les plateformes elles-mêmes). Dans le cas où vous ne trouveriez pas de trajet ou de séjour répondant à vos besoins sur la plateforme Amplitudes, contactez Patrick Lamontagne pour qu'il s'adresse directement à celle-ci afin de trouver une solution.

2. La demande de financement au conseil

Il y a plusieurs conseils dans l'année : en juin, octobre et janvier. Essayez de ne pas multiplier vos demandes au même moment si vous prévoyez plusieurs déplacements dans l'année. Ex : vous avez une mission aux archives prévu en décembre, et un colloque en mars. Vous devez donc faire une demande en octobre pour le voyage d'archives, puis en janvier pour le colloque.

Avant chaque conseil de laboratoire, un mail vous sera envoyé, vous rappelant la possibilité de demander des financements ainsi que la date limite de soumission des demandes. Pour que votre demande soit examinée, il est indispensable de respecter les dates limites. Toute demande transmise hors délai ne pourra être examinée.

Il vous faudra alors **remplir le formulaire joint au mail, puis** le renvoyer rempli à la direction du laboratoire (Jean-Luc Chappey & Muriel Le Roux), à la secrétaire générale (Daniela Ciacciofera) ainsi qu'au gestionnaire administratif et financier (Patrick Lamontagne) avant le conseil. Respectez bien les délais !

3. Les réservations et ordres de mission

À l'issue du conseil, les gestionnaires vous informent de l'acceptation ou de refus de votre demande. Si celle-ci est acceptée, vous pouvez procéder à la réservation.

Il est obligatoire de **remplir un ordre de mission** pour être couvert-e lors de votre déplacement, qui vous sera délivré par les gestionnaires.

Des financements importants, notamment pour des mobilités internationales, peuvent aussi être obtenus.

Du côté de Paris 1, par l'école doctorale et le « Collège des écoles doctorales » de l'université, qui diffusent des appels à projet courant janvier.

Du côté de l'ENS, l'ED 540 lance en novembre et mars, deux campagnes de financement auxquelles peuvent candidater ses doctorant-e-s : une campagne « mission » pour financer ou aider au financement de séjours de recherche ; une campagne « organisation » pour financer ou aider au financement d'organisation de manifestations académiques.

Toutes ces sources de financement peuvent se cumuler les unes aux autres. Soyez attentif-ve-s à vos mails !

Vous pouvez également consulter ce tableau, préparé par nos soins : <https://lite.framacalc.org/aides-aux-doctorants-ihmc-a6qx>, qui centralise les bourses, aides ponctuelles et prix dont nous avons connaissance.



Engagements des doctorant·e·s

La participation aux activités

Dans la mesure du possible, les doctorant·e·s de l'IHMC sont vivement invité·e·s à participer aux événements scientifiques et conviviaux organisés par le laboratoire (assemblées générales, séminaires, journées d'étude, colloques...)

Valoriser le laboratoire

Les doctorant·e·s s'engagent à participer à la publicité du laboratoire via leurs publications et leurs activités scientifiques.

Iels s'engagent à ce que leurs publications comportent le nom du laboratoire, sur le modèle suivant : prénom(s), nom(s), établissement(s) d'appartenance, IHMC (CNRS, ENS, Paris 1). En outre, toute publication doit être signalée au responsable de la communication (Alexis Darbon).

Pour les présentations de leur communication, iels doivent utiliser la charte graphique et les logos de l'IHMC : <http://www.ihmc.ens.fr/IMG/pdf/charte-graphique-ihmc.pdf>

L'ordre de mission

Pour des questions d'assurance, tout déplacement doit faire l'objet d'un ordre de mission (« tout agent se déplaçant pour l'exercice de ses fonctions, doit être en possession d'un ordre de mission établi préalablement au déroulement de la mission »).

Les doctorant·e·s, qu'ils soient contractuels ou non, doivent donc impérativement demander un ordre de mission en cas de déplacement professionnel, même sans frais ; pour les salariés de Paris 1 et de l'ENS, il faut le demander à la gestionnaire administrative du laboratoire idoine.



Faire face aux situations de harcèlement

Les situations de harcèlement dans l'ESR

Le traitement des cas de harcèlement a été défini par une circulaire du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR, https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20536/bulletin-officiel.html?cid_bo=95478&cbo=1) et un vade-mecum a été adressé aux établissements de l'ESR (<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid113981/vade-mecum-a-l-usage-des-etablissements-sur-le-harcelement-sexuel-dans-l-enseignement-superieur-et-la-recherche.html>).

Quand bien même le milieu universitaire commence à y être attentif, nous pouvons toutes être amené-e-s à être victime, témoin ou écoutant-e de cas de harcèlement moral ou sexuel au sein de l'ESR. Savoir quoi faire n'est jamais évident. Vous trouverez ci-dessous les définitions juridiques du harcèlement et quelques dispositifs d'aide et de soutien. Il est normal que parler soit difficile. Il faut apprendre à savoir écouter.

Définitions juridiques

Harcèlement sexuel (art. 222-33 du code pénal) : « Le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.

Harcèlement moral (art. 222-33-2 & *al.* du code pénal) : « Le fait de harceler autrui par des propos ou comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel. »

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000037289662

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070719/LEGISCTA000006165282/#LEGISCTA000006165282

Les contacts

Des liens vers des contacts institutionnels

- **ENS** : <https://www.ens.psl.eu/des-campus-au-coeur-de-paris/dispositifs-de-lutte-contre-le-harcelement-et-contre-les-violences>
- **Paris 1** :
 - *Engagements* : <https://www.pantheonsorbonne.fr/universite/engagements/dispositif-lutte-contre-harcelements>
 - *Plateforme de signalement* : <https://www.pantheonsorbonne.fr/universite/engagements/plateforme-signalement-violences-sexistes-et-sexuelles-luniversite>
- **La médecine préventive** des étudiants : https://www.ens.psl.eu/sites/default/files/pole_sante_rentree_2020-2021_a4.pdf ; <https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/sante>
- **L'assistance du service social du CROUS** : <https://www.ensparis.fr/produit/le-crous/> ; <https://www.crous-paris.fr/archives/service/service-social-universite-paris-i-pantheon-sorbonne>
- **Les syndicats.**
- **Vos représentant·e·s** dans les ED et à l'IHMC, cf *supra*.

Des liens vers des contacts hors IHMC, ENS, Paris 1.

- **Collectif de lutte contre le harcèlement sexuel à l'université (CLASCHES)** : <https://clasches.fr> (écoute, conseil juridique, formation). La brochure : <http://clasches.fr/wp-content/uploads/2020/09/Brochure-Web-20201.pdf>
- **Le défenseur des droits** : <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/saisir>



Contacts

Direction

Jean-Luc Chappey (directeur) : jean-luc.chappey@univ-paris1.fr

Muriel Le Roux (directrice adjointe) : muriel.le.roux@ens.fr

A partir de janvier 2025, **Muriel Le Roux** prend la direction du laboratoire, avec **Jean-François Chauvard** (Jean-Francois.Chauvad@univ-paris1.fr) directeur adjoint.

Personnel administratif

Daniela Ciacciofera (secrétaire générale) :
daniela.ciacciofera@ens.fr

Patrick Lamontagne (gestionnaire administratif & financier):
contact.gestion.ihmc@univ-paris1.fr

Alexis Darbon (chargé de communication) : alexis.darbon@univ-paris1.fr

Thomas Corpet (Bibliothèques Paris 1) :
thomas.corpet@univ-paris1.fr

Vos représentant·e·s

Adresse commune : conseil.ihmc.doctorants@univ-paris1.fr

Costanza Lugnani (Paris 1) : Costanza.Lugnani@univ-paris1.fr

Tobias Wagemann (ENS, suppléant): tobias.wagemann@psl.eu

Johanne Perrin (ENS): johanne.perrin@ens.psl.eu

Zoé Peuch-Lestrade (Paris 1, suppléante):

Groupes d'échange pour les doctorant·e·s de l'IHMC

Twitter : @Doctr_e_s_IHMC

Adresses utiles

École normale supérieure, 45 rue d'Ulm, 5^e arrt :

- **Laboratoire** : escalier D, 3^e étage.
- **Bureau des doctorant·e·s** : escalier D, 3^e étage, salle CD 330.

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 17 rue Victor Cousin, 5^e arrt :

- **Bibliothèque du CRHM** : Galerie Dumas, escalier R. Au 2^e palier passer la porte qui indique Salle Perroy. Au 2^e palier à nouveau, prendre le couloir indiqué Salle Perroy jusqu'au fond en G 678.